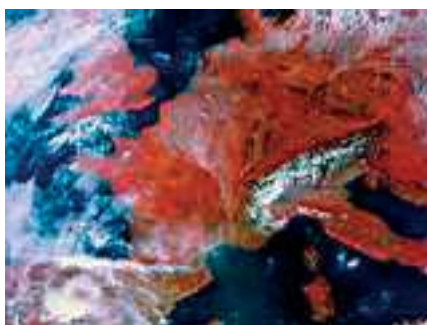


DEVENEZ MEMBRE DU CLUB DES ENTREPRISES PARTENAIRES DE L'ISTASE

Contact : Alice NEPVEU-BARRIEUX
Tél : 04.77.48.50.36 - Fax : 04.77.48.50.39
alice.nepveu.barrieux@univ-st-etienne.fr
www.istase.com



Site Principal (Administration) :

21 - 23 rue du Docteur Paul Michelon
42023 Saint-Etienne Cedex 2
Tél : 33 (0) 4.77.48.50.00
Fax : 33 (0) 4.77.48.50.39

Filière Alternance et Apprentissage

18 rue du Professeur Benoît Lauras
42000 Saint-Etienne
Tél : 33 (0) 4.77.91.57.10
Fax : 33 (0) 4.77.91.57.11
iti.ovi@univ-st-etienne.fr

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET

INGÉNIEUR
Optique et Électronique
Télécommunications et Réseaux
Imagerie Numérique et Vision

INGÉNIEUR en partenariat avec l'ITI LOIRE
Optique et Vision Industrielles

MERCI DE SOUTENIR L'ISTASE GRÂCE À VOTRE

TAXE D'APPRENTISSAGE



Les diplômes délivrés sont reconnus par la Commission des Titres d'Ingénieurs.

LES MISSIONS DE L'INGÉNIEUR ISTASE :

En Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) :

Optique - Image - Télécoms - Électronique

INGÉNIEUR PROJET

Conception
Développement
Systèmes

INGÉNIEUR ENTREPRENEUR

Création
Reprise
Projet d'entreprise

INGÉNIEUR TERRAIN

Contrôle
Commande
Instrumentation

NOS POINTS FORTS :

Des méthodes innovantes :

- Coursus personnalisés
- Entrepreneuriat
- Recherche
- e-formation



Un environnement unique :

- Pôle Optique Rhône-Alpes
- Laboratoires de Recherche
- Réseau d'entreprises partenaires
- Association des ingénieurs ISTASE



L'international :

- 40 % des élèves ont une expérience internationale
- 2 langues vivantes obligatoires
- Stages en entreprises ou laboratoires
- Accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers
- Appartenance au Réseau d'Ecoles n + i



INVESTISSEZ DANS L'ISTASE EN LUI VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est une contribution qui a pour but de faire participer les entreprises au financement des formations de l'enseignement technologique ou professionnel et de l'apprentissage.

Fondée en 1991, l'ISTASE est une grande école d'ingénieurs de l'Education Nationale en télécommunications. A ses 450 élèves ingénieurs recrutés sur concours (entre autres concours Telecom INT Mines-Ponts), notre école propose 4 spécialités :

- électronique et optique
- télécommunication et réseaux
- imagerie numérique et vision
- optique et vision industrielles (en partenariat avec l'ITII Loire)

Votre taxe d'apprentissage est pour l'ISTASE une ressource essentielle qui lui permet de dispenser un enseignement d'excellence : cursus personnalisé, formation à distance, recherche de haut niveau, stages en entreprises.

L'ISTASE est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie C (anciennement cadres supérieurs) et au titre de la catégorie B (anciennement cadres moyens) par application de la règle du cumul. Vous devez effectuer votre versement par l'intermédiaire de votre organisme collecteur avant fin février.

En recevant votre taxe d'apprentissage, nous pourrions continuer à investir dans des équipements scientifiques et pédagogiques de pointe.

Nous savons que vous voulez contribuer
à la formation de vos futurs cadres.
Nous vous en remercions.

Gérard NOYEL
Directeur de l'ISTASE

PROMESSE DE VERSEMENT
DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Merci de nous faire part du versement de votre taxe d'apprentissage
en nous retournant ce document **avant le 28 février 2007**
à l'intention de : **Alice NEPVEU-BARRIEUX**
21 rue du Docteur Paul Michalon – 42023 Saint-Etienne Cedex 2
Tél : 04.77.48.50.36 Fax : 04.77.48.50.39
alice.nepveu.barrieux@univ-st-etienne.fr

Merci d'indiquer vos coordonnées ci-dessous :

Code NAF (APE) :

Raison sociale :

Responsable Taxe :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Adresse Web :

Affecte à l'ISTASE la somme de :

Pour les catégories C et B par cumul

OU

Pour la seule catégorie C (rayer la mention inutile)

Par l'intermédiaire de l'organisme collecteur suivant (nom et adresse) :

(merci de bien préciser à votre organisme collecteur que votre versement est destiné à l'ISTASE)